

PRISES EN CHARGE

Parler de sa dépendance lors d'entretiens individuels

Parler de sa dépendance ou de celle d'un proche lors d'entretiens de famille

Dans les familles dont l'un des membres est ou a été dépendant à un produit, la souffrance des enfants et des proches est rarement prise en compte, l'attention étant davantage portée vers la personne qui consomme. Cette souffrance non-reconnue entrave souvent le développement et l'épanouissement personnel des proches. Briser le silence et l'isolement à l'intérieur de sa propre famille, partager ses peurs, ses colères, ses déceptions, repérer les rôles assumés par chacun peut aider à retisser les liens familiaux bien souvent mis à mal. Dans le cas des entretiens de fratrie, l'appui sur un semblable, un frère, une soeur, permet une meilleure compréhension de son histoire et d'envisager l'avenir libéré du poids du silence. La durée et la fréquence des entretiens sont discutées en fonction de chaque situation. Il n'y a pas de limite d'âge.

RESSOURCES

à l'attention des proches d'une personne souffrant d'alcoolisme

Site internet dédié aux enfants et adolescents de personnes alcooliques. Ils pourront trouver les réponses aux questions qu'ils se posent, des réflexions pour comprendre ce qu'ils vivent, et des pistes pour savoir comment réagir.

www.quandunparentboit.be

Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs

30, clos Chapelle-aux-Champs
1200 Bruxelles
02/764 31 20 ou 43
chapelle.aux.champs@apsyucl.be

L'aspect financier ne doit pas être un obstacle à la consultation.

ASSUÉTUDES & DÉPENDANCES

Consultations
individuelles et de famille

Dispositif spécifique :
suivi de fratries



"Le Champ de personnes" Blandine Faoro-Kreit

PARLER DE L'ALCOOLISME

Son alcoolisme

L'alcoolisme d'un proche

Son père, sa mère

Son frère, sa soeur

Son compagnon, sa compagne

Son fils, sa fille



CONSULTATIONS INDIVIDUELLES ET DE FAMILLE

L'unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs est composée de psychiatres et de psychologues dont l'orientation thérapeutique est analytique et systémique.

La prise en charge thérapeutique concerne:

- * les patients souffrant d'une problématique de dépendance sous quelque forme que ce soit (alcoolisme, toxicomanie, abus médicamenteux, pathologie du jeu, troubles alimentaires,...)
- * leur entourage (thérapie familiale ou individuelle)

Les prises en charges familiales se font en co-thérapie (deux thérapeutes reçoivent la famille).

Ce travail ambulatoire nécessite une collaboration avec le réseau de soins environnant (médecins généralistes, lieux hospitalier de crise ou de post-cure), ainsi qu'avec les travailleurs sociaux.

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE : SUIVI DE FRATRIES

L'unité Assuétudes, en association avec les départements Adolescent et Enfant du centre Chapelle-aux-Champs, coordonne un dispositif de prise en charge de fratries d'enfants de personnes souffrant d'alcoolisme.

Les suivis en famille ou en fratrie se font en co-thérapie : deux thérapeutes (psychologue ou psychiatre), l'un référent en addiction, l'autre spécialisé dans l'adolescence ou l'enfance (selon la composition de la famille) accueillent et suivent toute demande de ce type.

La demande de suivi en fratrie peut être plus ou moins contemporaine de la conduite alcoolique d'un des parents, mais également se formuler bien plus tard, par exemple lorsque la fratrie est devenue adulte et qu'elle sent qu'un travail de la sorte pourrait l'aider par un espace de parole commun.